

04 - EXPLICATION DES REGIMES (A conserver)



Les externes et demi-pensionnaires ne dorment pas au lycée.

Externe

*Vous pouvez déjeuner parfois au lycée.
Paiement au ticket à l'avance*

Les externes peuvent manger au lycée s'ils ont un TP (le midi ou le soir)
Ils doivent créditer la carte turboself, puis réserver leur repas, soit aux **RI** (restaurant initiation), soit au **SELF**

Et n'oubliez pas de créditer votre carte sinon vous ne pourrez pas manger !



Demi Pensionnaire

*Vous déjeuner tous les midis au lycée.
Paiement au trimestre*

Les demi-pensionnaires doivent manger tous les midis au lycée. Ils ont le choix de manger, soit aux **RI** (restaurant initiation), soit au **self**.

Vous dînez le soir au self uniquement si vous avez TP, créditez la carte à l'avance.

Le soir, ils peuvent manger au **SELF** à condition qu'ils aient **TP**.
Ils ont l'obligation d'acheter leur repas du soir à l'avance.
Il n'est pas compris dans le prix de la cantine du midi



Interne

Vous prenez votre petit déjeuner au self le matin vers 7h15. (sauf le lundi)

Les internes dorment au lycée, du lundi au jeudi.

*Vous mangez tous les jours, midi et soir au lycée (sauf le vendredi soir).
Vous ne créditez jamais votre carte !!!!*

Les internes dorment, déjeunent et dînent au lycée.
Le midi et le soir, ils doivent réserver pour aller manger, soit aux **RI** (restaurant initiation), soit au **self**

Ils doivent dormir toutes les nuits, du Lundi au Jeudi dans le lycée, sauf cas exceptionnel (Faire la demande aux CPE).